



S O M M A I R E

Page 1 : Edito de la Présidente

Page 2 : Annuaire 2010

Le R.O.F. nouveau est-il arrivé ?

Page 3 : Les nouveaux départements  
d'activité

Page 4 : Remerciements des nouveaux  
élus du Conseil national

Page 5 : Enquêtes Pages Jaunes

Page 6 : Trésorerie

Délégués régionaux

Comité consultatif d'éthique

Page 7 : Offre de service / tarifs 2010

Page 8 : Quelques brèves

Numéros  
utiles



[www.osteopathie.org](http://www.osteopathie.org)

Courriel : [contact@osteopathie.org](mailto:contact@osteopathie.org)

Tel : 05 56 18 80 40

Fax : 05 56 18 80 48

Ligne exclusivement réservée au public :

N° Vert 0 800 167 836

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



11 rue Pierre de Provence  
93011 LA PLAISANCE SEINE SEINE

EDITO DE LA PRESIDENTE



L'assemblée générale de Vichy, en plus d'avoir choisi un nouveau visage pour le R.O.F., a exprimé d'une manière forte l'attachement des adhérents à l'exercice exclusif de la profession.

**Depuis le 17 octobre 2009, le Registre des Ostéopathes de France est la deuxième association de professionnels exigeant la non appartenance à un ordre des professions de santé dans ses textes.**

Notre profession est unique. Elle est **spéciale** et ne peut être pratiquée de façon sûre et efficace que par des professionnels **spécialement** formés à cela et qui ne l'exercent que de manière exclusive. Il s'agit d'une **spécialité**, d'une profession qui peut exister en dehors de toute autre.

Dans le prolongement de notre campagne de communication de l'année dernière, notre site internet va être totalement repensé. Il faut le rendre compréhensible par tous et fluidifier la navigation. L'approche éditoriale restera institutionnelle et didactique en travaillant la réassurance et en valorisant l'association et ses membres dans la présentation immatérielle des valeurs du métier comme la sécurité du patient.

Nous allons aussi créer une plateforme de « **minis-sites** » ou site « **enfant** » du site institutionnel, personnel pour chaque adhérent.

C'est un projet complémentaire assurant la continuité de l'image d'excellence de l'association en fédérant les adhérents autour d'un outil de présentation personnel. Chaque DO MROF ou membre devenant un garant de la charte qualité de l'association.

En étant rattaché au site « **Corporate** », cela génère une visibilité maximale des sites individuels. En clair, si quelqu'un tape « **ostéopathe dans ma ville** » vous serez extrêmement bien référencé.

L'outil internet étant largement celui préféré des patients pour trouver des informations, une visibilité récurrente est un levier d'action essentiel pour devenir le référent dans le domaine de l'ostéopathie auprès d'eux. N'oublions pas non plus que tout le monde cherche ses informations sur la toile.

En devenant incontournable également sur le plan de la diffusion de l'identité des professionnels qu'il rassemble, le R.O.F. doit voir son nombre d'adhérents augmenter.

Potentiellement, bon nombre d'ostéopathes possèdent les critères nécessaires pour adhérer au R.O.F, une de nos actions prioritaires devra être (ou sera) de se rapprocher de ces professionnels, qui pour la plupart ne sont pas référencés dans d'autres structures et de positionner le R.O.F avec force auprès des nouveau diplômés

... / ...

... / ...

Actuellement les établissements de formation de la région Rhône-Alpes sont audités par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) qui devrait rendre son rapport durant le mois de janvier 2010.

**La nouvelle mesure introduite par la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoire) est le passage du nombre d'heures de formation à 3520.**

Pour l'instant rien n'a été encore défini quant à la répartition des heures qui ont été rajoutées. Toute modification des décrets ne pourra se faire qu'après la rédaction du rapport de l'IGAS.

Nous sommes en période de stand-by, ce qui est propice pour tous les travaux de préparation de fond lorsque nous serons sollicités par les organismes institutionnels.

Je profite de cette opportunité pour vous souhaiter au nom de tout le Conseil national de passer de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2010.

Bienvenue à bord de ce ROFSET n°26,

**Marianne MONTMARTIN**  
Présidente

## ANNUAIRE 2010

Vous l'avez constaté sur votre appel à cotisation cette année, l'**annuaire vous sera adressé sous format CD/DVD.**

Néanmoins une version « papier » sera disponible uniquement sur commande (case à cocher sur votre appel à cotisation), au prix de 25,00 euros.

Au cas où cette information vous ait échappé et si vous êtes attaché à cette présentation plus formelle de l'annuaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat pour passer commande.

**Guy VILLEMAIN**

Secrétaire général, Référent qualité



## LE R.O.F. NOUVEAU EST-IL ARRIVE ?

La dernière assemblée générale ne fut pas de celles dont le nombre de participants constituera le record de participation. Certaines antérieures ont vu des ostéopathes assis sur les marches à défaut de strapontins.

Il est vrai que nous étions dans une période d'inquiétude en l'attente des décrets d'application de la Loi.

- La reconnaissance du titre d'ostéopathe justifie-t-elle cette désaffectation ?

- Est-il déjà oublié que la naissance du Registre en 1981 a donné vie à l'Ostéopathe en éliminant automatiquement et définitivement les professions bâtarde de "kinésithérapeute-ostéopathe" et même de "médecin-ostéopathe" ?

- Mais où sont-ils ces "**anciens**" qui pendant des années ont combattu, ont subi les foudres des tribunaux, ont continué courageusement et sans faillir ?

Nos jeunes confrères ont besoin d'eux tout comme cette jeunesse sur les bancs de nos écoles.

Par bonheur les jeunes diplômés ont parfaitement compris ce que le Registre a fait et fait encore. La remise des cartes aux nouveaux admis fut un grand moment de bonheur et de fraternité. Nous avons même eu la surprise de voir Serge MAJAL recevoir sa carte de membre. Lui, ce past-Président qui avait pris le flambeau des mains de Robert PERRONNEAUD-FERRÉ en 1987 et l'a porté haut et fier pendant 10 longues et dures années. Information rassurante... il avait simplement égaré cette carte.

Mais voilà pourquoi on peut dire que le "R.O.F. nouveau\* est arrivé.

**UNE FEMME, pour la première fois prend la Présidence du Registre.**

Certaines se sont impliquées courageusement dans les années précédentes et elles ont droit à notre reconnaissance, Mais maintenant "Marianne" relève le défi et prend le Registre à "**bras le corps**".

Mais il y a un autre fait nouveau : Un Président en fin de mandat "**rempile**" comme Vice-Président afin d'aider notre Présidente dans le chemin difficile des actions politiques. **Qu'il en soit remercié et félicité.**

Il nous reste à espérer que les "**anciens**" et démissionnaires auront à cœur d'être de nouveau dans l'action et le soutien comme ils l'ont fait par le passé.

Sans eux le Registre ne serait pas ce qu'il est devenu et le Registre a besoin d'eux encore.

Ils sont espérés et attendus.

**Que vive l'Ostéopathie.**

**Robert PERRONNEAUD-FERRÉ**

DO MROF n°1

# LES NOUVEAUX DEPARTEMENTS D'ACTIVITES



**Marianne MONTMARTIN**  
Présidente

**Guy VILLEMMAIN**  
Secrétaire général - Référent Qualité

**Magali PERIS**  
Trésorière

**Schérazade FAYEMENDY**  
Assistante de direction

**Anne POTTIER**  
Secrétaire

**Chantal TOSS**  
Secrétaire

**Céline PEYSSOU**  
Secrétaire

**ADMISSION DES MEMBRES**  
Responsable : Stéphanie DURANTET-PENAUD

Ce département concerne la gestion des demandes d'adhésion

Suppléante : Magali PERIS (CNEPO)

**COMMUNICATION**  
Responsable : Pascal JAVERLIAT

Ce département concerne les relations avec les adhérents, les patients, les étudiants et la presse

Relation avec les patients et mutuelles : François OTTAVI-MENAGER

Communication avec les étudiants : François OTTAVI-MENAGER, Yves TRICOT, Guy VILLEMMAIN

Site internet : Pascal JAVERLIAT

Relations avec les adhérents : Guy VILLEMMAIN  
Suppléantes : Magali PERIS, Stéphanie DURANTET-PENAUD

Relations presse : Marianne MONTMARTIN

**PROMOTION DE LA PROFESSION**  
Responsable : Yves TRICOT

Ce département concerne les relations avec les mutuelles, les annuaires professionnels, l'expertise en ostéopathie, les référentiels et plus généralement les actions de promotion de la profession.

Suppléants : Hervé GODFRIN, François OTTAVI-MENAGER

Expertise : Guy VILLEMMAIN, Hervé GODFRIN

Annuaire : Yves TRICOT

Retraites : François OTTAVI-MENAGER  
Relations mutuelles : Yves TRICOT et François OTTAVI-MENAGER

Contrats : Marianne MONTMARTIN, Danièle GANEM CHABENET, Guy VILLEMMAIN

Référentiels : Yves TRICOT, Hervé GODFRIN

**RELATIONS INTERNATIONALES**  
Responsable : Hervé GODFRIN

Ce département concerne les relations avec les ostéopathes et les registres étrangers

Suppléante : Marianne MONTMARTIN

**DELEGUES REGIONAUX**  
Responsable : François OTTAVI-MENAGER

Ce département concerne les relations avec les délégués régionaux

Suppléant : Yves TRICOT

## REMERCIEMENTS DES NOUVEAUX ELUS DU CONSEIL NATIONAL

Issue du temps-plein français, je faisais partie de la première promotion ISO Lyon. Diplômée de la Collégiale Académique en 1998, j'ai tout de suite intégré les bancs du Registre des Ostéopathes de France pour ce qu'il représentait depuis toujours : **l'éthique et la déontologie, mais aussi la qualité de ses adhérents.**

Après un mandat de Déléguée régionale Bourgogne, ayant vu fonctionner les membres du Conseil national ces dernières années, l'envie de les rejoindre a été la plus forte. En effet, je souhaitais leur apporter mon soutien dans leurs démarches, tant sur le plan administratif que dans la communication, et notamment la communication avec les adhérents.

En changeant de Président, nous n'allons pas perdre notre identité, bien au contraire. Le R.O.F. se veut le garant de l'éthique et de la déontologie et souhaite mettre en avant la qualité de ses membres. Pour cela, nous nous devons d'utiliser les moyens actuels de communication qui sont ceux que le grand public utilise, même si cela peut sembler loin de ce que nous sommes.

Pour être un R.O.F. fort, nous nous devons de fédérer, de prôner la qualité mais nous devons également pouvoir être plus nombreux. Nous avons besoin de tous les anciens MROF car ce sont eux l'âme de notre association, mais nous devons pouvoir trouver échos chez les jeunes issus des formations actuelles car, si toutes ne correspondent pas à nos critères, certaines sont de qualité et nous le savons.

Notre discours éthique et déontologique doit leur parvenir, et pour cela aussi, il faut les atteindre avec les moyens de communication qui sont les leurs et par le biais de nos délégués régionaux, sur le terrain.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai souhaité intégrer le Conseil national mais aussi et surtout pour être à votre service, vous, les adhérents DO MROF.

**Stéphanie DURANTET-PENAUD**

**Responsable du département Admission**

Etant temps plein de formation, le Registre des Ostéopathes de France a toujours été pour moi une association voulant rassembler des professionnels **autour d'un code de conduite à respecter pour garantir le meilleur de l'ostéopathie à nos patients.**

Notre organisation ainsi que notre nombre, nous permettent d'avoir un poids dans les démarches vers la professionnalisation. Se professionnaliser c'est avant tout s'organiser. Le Conseil national s'y emploie depuis des années et c'est dans ce sens que je travaillerai avec Yves TRICOT dans le cadre de l'exercice professionnel. Je sais que les changements et la lourdeur administrative de ces dernières années ont chamboulé nos habitudes et que nous souhaiterions qu'une simple cotisation suffise pour nous permettre d'aller vers l'autre rive. Le R.O.F. tient sa renommée nationale et internationale grâce à la transparence de nos adhérents.

Avec Yves, je m'attacherai à améliorer le cadre dans lequel nous évoluons : révisions des contrats d'assistantat, collaboration et de remplacement, suivi de l'engagement de nos adhérents annuellement comme cela se fait déjà dans les pays où l'ostéopathie est une profession...

J'aurai aussi la chance de poursuivre avec notre présidente les relations et les démarches avec nos confrères des pays voisins dans le cadre du département Relations internationales.

En espérant être à la hauteur et à votre écoute pour cette année.

**Hervé GODFRIN**

**Responsable du département Relations internationales**

A la suite de ma réélection comme administrateur lors de l'assemblée générale de Vichy, je remercie les membres du R.O.F. de la confiance qu'ils m'accordent en me confiant un deuxième mandat au sein du Conseil national.

Je suis très honoré de poursuivre le travail auprès de notre Présidente Marianne MONTMARTIN et ainsi porter haut et loin les valeurs éthiques et déontologiques que nous défendons tous.

Je remercie également Pascal JAVERLIAT pour toute la force qu'il a su initier et développer pendant 7 ans de Présidence du R.O.F. au service de l'ostéopathie.

Il peut être fier de la place actuelle dont notre belle association bénéficie aujourd'hui dans le paysage ostéopathique.

**Yves TRICOT**

## ENQUETES PAGES JAUNES

Voici les résultats du questionnaire Pages Jaunes adressé par mail fin septembre aux DO MROF.

Les 3 questions ci-dessous ont été posées aux adhérents possédant un mail à savoir 75 % d'entre nous.

**Nous avons collecté 141 réponses.**

Question 1		Question 2		Question 3	
Souhaitez-vous une parution simplifiée et uniformisée comportant l'annonce de votre appartenance au R.O.F. avec le logo, dans l'annuaire électronique comme support unique ?		Souhaitez-vous une parution simplifiée et uniformisée comportant l'annonce de votre appartenance au R.O.F. avec le logo, dans deux supports : l'annuaire électronique et l'annuaire papier ?		Etes-vous prêts à vous engager sur 3 ans à payer une somme de plusieurs centaines d'euros par an, en plus de votre cotisation au R.O.F. pour apparaître en bonne place dans les pages jaunes à la rubrique "ostéopathe" ?	
oui	non	oui	non	oui	non
32	109	98	43	69	72

Le Conseil national a désiré, par ce sondage, répondre aux interrogations émises par certains d'entre vous. A la lecture des réponses nous constatons l'intérêt que vous portez à ce dossier depuis longtemps.

Vous êtes, en grande majorité, désireux d'utiliser les deux supports de communication : annuaire en ligne et annuaire papier.

En revanche vos avis sont plus partagés concernant l'investissement à long terme d'une communication aussi onéreuse.

Après échanges avec différents responsables des Pages Jaunes et malgré les résultats encourageants collectés dans certains départements, il s'avère impossible d'obtenir des réductions tarifaires si ceux-ci ne font pas l'objet d'un paiement unique pour l'ensemble des ostéopathes.

Le Conseil national ne peut que se limiter au rôle de facilitateur pour l'obtention de réductions tarifaires réglées individuellement. En aucun cas et pas seulement pour des raisons financières le R.O.F. peut s'engager dans un paiement collectif. Imaginez alors quel pourrait être le montant de la cotisation !

Néanmoins ce sondage a eu le mérite de révéler votre envie de mettre en valeur vos compétences et votre appartenance au R.O.F.

**Les tarifs exorbitants des annonces non négociables Pages Jaunes (de plus à renouveler chaque année) nous font envisager un autre mode de diffusion de nos valeurs essentielles d'ostéopathes.**

Les internautes sont de plus en plus nombreux à chercher directement sur le moteur de recherche le plus connu, un « **bon ostéopathe** » dans leur ville, banlieue, région.

**C'est pourquoi nous vous sollicitons à vous engager en priorité dans la création d'un mini-site personnel nettement moins onéreux qui, à terme vous fera bénéficier d'une communication très performante à la fois pour votre activité professionnelle individuelle mais également pour le site institutionnel du R.O.F.**

**Nous affichons ainsi clairement notre attachement fort à notre déontologie portée par chaque mini-site en lien permanent avec notre site institutionnel.**

Très bonnes fêtes de fin d'année !

**Yves TRICOT**

**Responsable du département**

**Promotion de la profession**

PS : Ce choix essentiel ne dispense pas nos adhérents les plus enclins à la communication de continuer de faire paraître dans les Pages Jaunes notre logo\* ainsi que le lien avec leur mini-site.

Références du logo du R.O.F. à rappeler à la signature des contrats :

**Pour la mise en ligne sur le site des Pages Jaunes :**

- en couleur uniquement : Référence 071104125

**Pour les éditions papiers :**

- en N/B : Référence 071104079
- en couleur : Référence 071104125

**Yves TRICOT**

**Responsable du département**

**Promotion de la profession**

## TRESORERIE



Lors de l'assemblée générale 2009 à Vichy, le montant de la cotisation a été votée par les adhérents à 570,00 €, soit une augmentation de 10,00 € par rapport aux deux années précédentes.

Nous poursuivons notre aide aux jeunes diplômés, avec le tarif préférentiel et progressif que vous trouverez détaillé dans le tableau ci-dessous ainsi que la possibilité pour les conjoints de bénéficier d'un tarif « spécial couple ».

Magali PERIS, Trésorière

BAREME		
ANNEE DU DO	DATE D'OBTENTION DU DO	MONTANT DE LA COTISATION
<b>DO obtenu durant l'exercice en cours</b> <b>ANNEE 0 = Année d'adhésion</b>	Novembre 2009 à Octobre 2010 inclus (jusqu'à l'assemblée générale 2009)	Pas de cotisation (Frais de dossier uniquement = 100 €)
<b>Année 1 : DO obtenu depuis 1 an(*)</b>	Novembre 2008 au 31 Octobre 2009	142,50 € ou 1/4 de cotisation <sup>(1)</sup>
<b>Année 2 : DO obtenu depuis 2 ans(*)</b>	Novembre 2007 au 31 Octobre 2008	285,00 € ou 1/2 cotisation <sup>(1)</sup>
<b>Année 3 : DO obtenu depuis 3 ans(*)</b>	Novembre 2006 au 31 Octobre 2007	427,50 ou 3/4 de cotisation <sup>(1)</sup>
<b>Année 4 : DO obtenu depuis 4 ans ou +(*)</b>	Novembre 2005 au 31 Octobre 2006	570,00 € (ou cotisation pleine) <sup>(1)(2)</sup>
<p><b>(1) : Les frais d'étude de tout dossier postulant s'élèvent à 100 €</b>                      (2) : 570,00 € : Base de calcul - Montant de la cotisation votée lors de l'assemblée générale 2009                      (*) : Le prorata temporis s'applique pour le calcul personnalisé du montant de la cotisation</p>		

**Exemple 1 :** DO du 02/11/2009 et cooptation entre le 02/11/2009 et le 16/10/2010 : frais de dossier uniquement, soit 100 € jusqu'à l'assemblée générale d'octobre 2010. Le prochain appel à cotisation pour ce cas sera de 142,50 € à partir de novembre 2010.

**Exemple 2 :** DO du 01/07/08 et cooptation le 02/02/2010. Une fois les frais de dossier réglés, la cotisation jusqu'à l'assemblée générale d'octobre 2010 sera « DO depuis + 2 ans soit 1/2 cotisation. De plus, le prorata temporis est appliqué. Il reste 9 mois sur l'exercice en cours, soit  $(285/12) \times 9 = 213,75$  €

## DELEGUES REGIONAUX



### ELECTION

Vous allez recevoir très prochainement la liste des candidats à l'élection des délégués régionaux de votre région.

A ce jour, 7 régions resteront vacantes faute de candidatures.

Vous avez jusqu'au 28 janvier 2010 pour voter et choisir votre délégué régional. Ne tardez pas.

**François OTTAVI MENAGER**  
Responsable du département Délégués régionaux

## COMITE CONSULTATIF D'ETHIQUE

Le Comité consultatif d'éthique se voit doté de deux nouveaux membres.

Monsieur André LOISEAU exerçant à Dinard (35) et Monsieur Gérard VANHERSEL, membres titulaires.

Nous les félicitons de leur nomination par le Conseil national.

Le Comité a été saisi pour mener une réflexion de fond sur le Code de déontologie.

**Marianne MONTMARTIN**

# OFFRE DE SERVICES AUX DO MROF



## Fournitures papeterie

### Tarifs 2010

Veuillez trouver ci-dessous les tarifs de papeterie et fournitures à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Malgré une légère augmentation ces tarifs ont été négociés, plus particulièrement sur les cartes de visite que vous êtes nombreux à commander.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05 56 18 80 40, pour tout renseignement complémentaire.

**Attention : Votre commande est validée à réception de votre règlement.**

## Les tarifs

Désignation	Format	Quantité	Montant TTC
Cartes de visite*	5,5 X 8,5	200	52,00 €
Cartes de visite*	5,5 X 8,5	500	62,00 €
Cartes de visite*	5,5 X 8,5	1 000	72,00 €
* Choix de présentation : Horizontale 5,5 X 8,5 ou verticale : 8,5 X 5,5			
Lettre en-tête	21 X 29,7	200	70,00 €
Lettre en-tête	21 X 29,7	500	122,00 €
Cartes de correspondance	21 X 10	200	87,00 €
Cartes de correspondance	21 X 10	500	160,00 €
Facturiers (mention AGA sur demande)		1	10,50 €
Tampon en bois		1	17,00 €
Tampon auto-encreur (à bascule)		1	37,00 €
Plaque caoutchouc seule		1	15,00 €
Système auto-encreur seul		1	24,00 €
Tampon auto-encreur nouvel adhérent (à la place du tampon en bois gratuit)		1	20,00 €

Tarifs papeterie à compter du 1er janvier 2010

## Les services

- Charte graphique conforme aux exigences du R.O.F.
- Impression offset
- Qualité numérique
- Délai de fabrication réduit
- Directement livré à votre cabinet
- Frais de port inclus.

## Les produits

- Cartes de visite
- Lettre en-tête
- Cartes de correspondance
- Facturiers

## Pour commander

### Siège Social

#### et Secrétariat Général

8, rue Thalès

33692 MERIGNAC CEDEX

Tél. : 05 56 18 80 40

Fax : 05 56 18 80 48

Site : [www.osteopathie.org](http://www.osteopathie.org)

Email : [contact@osteopathie.org](mailto:contact@osteopathie.org)

## QUELQUES BREVES ... QUELQUES BREVES ... QUELQUES BREVES

### Certification / Audit de suivi / Quali'OP



**Vous le savez nous sommes la seule association de professionnels ostéopathes à avoir obtenu le label qualité au niveau national « norme AFAQ AFNOR ».**

Cette victoire c'est celle d'une équipe qui n'hésite pas à se soumettre chaque année à un contrôle rigoureux de ses fonctionnements. Cet audit annuel aura lieu en février, et croyez bien que nous sommes fiers d'avoir votre appui, et heureux d'honorer notre mandat d'administrateur pour vous. **C'est donc confiant en nos engagements et nos valeurs que nous nous présenterons à cette épreuve, d'autant plus que Stéphanie DURANTET PENAUD fraîchement élue, est venue prêter main forte dans ce département qualité. Merci Stéphanie !**

**Guy VILLEMMAIN**

**Secrétaire général / Référent qualité**

### Site internet du R.O.F.

Le Conseil national du R.O.F. est en train de redéfinir le site web du R.O.F. afin de le rendre plus attractif et mieux référencé qu'il ne l'est actuellement (sachant toutefois qu'il apparaît en 2<sup>e</sup> position sur Google derrière Wikipédia!).

La mise en ligne est prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

### Bilan des mini-sites

- 106 commandes pour cabinets individuels
- 41 commandes pour cabinets de groupe

Le tout représentant 185 adhérents.

**Ils l'ont acquis. Ils ont tout compris! Rejoignez les pour créer le réseau professionnel des MROF sur le net.**

Vous trouverez joint à cet envoi le dépliant de présentation de ce produit conçu selon des règles de référencement actualisées.

**Pascal JAVERLIAT**

**Responsable du département communication**

### MISE EN GARDE

#### Annuaire commerciaux

Vous avez peut-être été contacté, le plus souvent par courrier, par des sociétés d'annuaire. Ces courriers peuvent parfois prêter à confusion avec d'autres organismes type Pages Jaunes.

Nous vous mettons en garde face à ces sollicitations, certains d'entre vous, par manque de vigilance se sont trouvés engagés pour une année à payer à ces annuaires dont la diffusion est très limitée, des sommes assez conséquentes.

#### Conseils nationaux

1<sup>er</sup> et 2 février 2010 (Mérignac)

1<sup>er</sup> et 2 avril 2010 (Paris)

27 et 28 mai 2010 (non défini)

8 et 9 juillet 2010 (Paris)

15 et 16 septembre 2010 (Paris)

13 et 14 octobre 2010 (Paris)

#### Audit de suivi démarche qualité

3 février 2010 (Mérignac)

#### Réunion des délégations régionales

30 mars 2010 (Paris)

#### Séminaire démarche de progrès

31 mars 2010 (Paris)

### Trêve de Noël

Le secrétariat

du Registre des Ostéopathes de France  
sera fermé du 24 décembre  
au 4 janvier 2010